3) Les modalités d'intervention de l'effection

Jours Fériés:

Le lundi lorsqu'il précède un jour férié, le vendredi et le samedi lorsqu'ils suivent un jour férié sont considérés pour l'horaire de 8h à 20h comme un dimanche et jours fériés.

Modulation tarifaire:

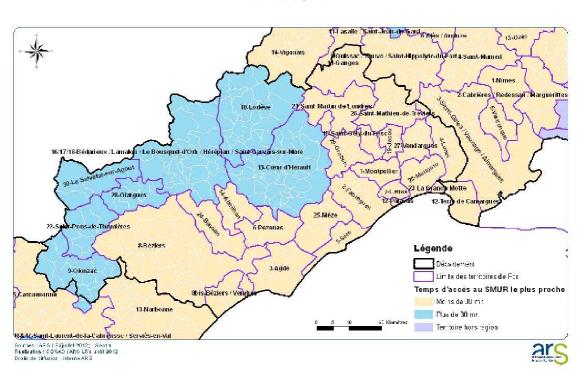
Le forfait d'astreinte d'effection, fixé à 50 euros par tranches de 4 heures, est tarifié à 60 euros pour la nuit profonde, soit 120 euros pour la période 0h – 8h, dans les territoires de PDSa situés à plus de 30 minutes d'un SMUR.

Concernant la majoration tarifaire en nuit profonde dans les territoires situés à plus de 30 minutes d'un SMUR, **les territoires concernés sont** :

- n° 9 Olonzac
- n° 10 Lodève / n° 13 Cœur d'Hérault
- n° 16 Bédarieux / Lamalou
- n° 17 Bousquet d'Orb
- n° 18 Hérépian / Saint Gervais sur Mare
- n° 22 Saint Pons de Thomières
- n° 28 Olargues
- n° 30 La Salvetat sur Agout

Cartographie de ces territoires par rapport au temps d'accès SMUR le plus proche

HERAULT



Effection par territoires

	Association	Nombre de		Lie	11
Territoire PDSa	des médecins effecteurs	forfait d'effection	Horaires	MMG Cabinet	Ets santé
N° 1 Montpellier	SOS médecins MAPS	3	Tous les jours 20h – 24h	Dispositif SOS (2) MMG (1)	
		1	0h – 8 h	SOS (1)	
		3	Samedi 12h – 20h	Dispositif SOS (2) MMG (1)	
		3	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	Dispositif SOS (2) MMG (1)	
N° 2 Fabrègues	Association médicale de	1	Tous les jours 20h – 24h	MMG	
	garde rurale	0	0h – 8 h		Services d'Urgences
		1	Samedi 12h – 20h	MMG	
		1	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	MMG	
N° 3 Agde	Association UMCLA	1 2 (du 1/07 au 31/08)	Tous les jours 20h – 24h	MMG	
		0	0h – 8 h		Services d'Urgences
		1 2 (du 1/07 au 31/08)	Samedi 12h – 20h	MMG	
		1 2 (du 1/07 au 31/08)	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	MMG	
N° 4	Médecins	1	Tous les jours	CAPS Lunel	
Lunel	généralistes	ı	20h – 24h	CAF3 Lunei	
		1	0h – 8 h	CAPS Lunel	
		1	Samedi 12h – 20h	CAPS Lunel	
		1	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	MG ou CAPS Lunel	
N° 5 Sète	Association de la maison médicale de	1 2 (du 1/07 au 31/08)	Tous les jours 20h – 24h	MMG	
	garde de Sète	0	0h – 8 h		Services d'Urgences
		1 2 (du 1/07 au 31/08)	Samedi 12h – 20h	MMG	
		1 2 (du 1/07 au 31/08)	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	MMG	

	Association	Nombre de		Lie	11
Territoire PDSa	des médecins effecteurs	forfait d'effection	Horaires	MMG Cabinet	Ets santé
N° 6 Pézenas	Médecins généralistes	1	Tous les jours 20h – 24h	Cabinet ou clinique Pasteur	
		1	0h – 8 h	Cabinet ou clinique Pasteur	
		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet ou clinique Pasteur	
		1	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	Cabinet ou clinique Pasteur	
	1				
N° 7 Lattes	Médecins généralistes	1	Tous les jours 20h – 24h	Cabinet	
		0	0h – 8 h		Services d'Urgences
		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet	
		1	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	Cabinet	
N° 8 Béziers		1	Tous les jours du lundi au vendredi 20h – 24h	MMG	
		2	Samedi dimanche et jours fériés 20h-24h	MMG	
		0	0h – 8 h		Services d'Urgences
		2	Samedi 12h – 20h	MMG	
		2	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	MMG	
N° 8 Bis Vendres	Association COMERBI	1 (toutes les vacances scolaires de l'année)	Tous les jours 20h – 24h	Cabinet	
		0	0h – 8 h		Services d'Urgences
		1(toutes les vacances scolaires de l'année)	Samedi 12h – 20h	Cabinet	
		1(toutes les vacances scolaires de l'année)	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	Cabinet	

		I			
T ''	Association	Nombre		Lieu	J
Territoire	des médecins	d'effecteurs	Horaires	Ambulatoire	
PDSa	effecteurs	MG		MMG	Ets santé
				Cabinet	
N° 9	Médecins	1	Tous les jours	Cabinet	
Olonzac	généralistes		20h – 24h		
+ 3 communes		1	0h – 8 h	Cabinet	
limitrophes de l'Aude + 30'SMUR		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet	
T 30 SWICK		1	Dimanche et jours fériés	Cabinet	
			8h – 20h		
N° 10	Médecins	1	Tous les jours	CAPS Lodève	
Lodève	généralistes		20h – 24h		
+ 30'SMUR		0,5	0h – 8 h	CAPS Lodève	
		1	Samedi 12h – 20h	CAPS Lodève	
		1	Dimanche et jours fériés	CAPS Lodève	
			8h – 20h		
N° 11	Médecins	1	Tous les jours	Cabinet	
Ganges	généralistes		20h – 24h		
+ 5 communes		0	01 01		Services
limitrophes du Gard		_	0h – 8 h		d'Urgences
		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet	
		1	Dimanche et jours fériés	Cabinet	
		·	8h – 20h		
	L	l			L
N° 12	Médecins	1	Tous les jours	Cabinet	
Palavas	généralistes	'	20h – 24h	Cabinet	
1 diavas	generalistes	0			Services
			0h – 8 h		d'Urgences
		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet	d Orgenices
		1	Dimanche et jours fériés	Cabinet	
		'	8h – 20h	Cabinet	
			011 = 2011		
N° 13	Association	1	Tours los iours	MMG	
Cœur	PELMECH	'	Tous les jours 20h – 24h	IVIIVIG	
d'Hérault		0.5	2011 – 2411 0h – 8 h	CAPS Lodève	Services
u nerauit		0,5	Fusion avec le	CAPS Lodeve	
					d'Urgences
		4	Territoire nº10 Lodève	NANAC	
		1	Samedi 12h – 20h	MMG	
		1	Dimanche et jours fériés	MMG	
	<u> </u>	<u> </u>	8h – 20h		<u> </u>
N° 14	Mádasina	4	Tours les les les	Coh:not	T
	Médecins	1	Tous les jours	Cabinet	
Abeilhan	généralistes		20h – 24h		Coming
		0	0h – 8 h		Services
		4		O-lain (d'Urgences
		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet	
		1	Dimanche et jours fériés	Cabinet	
			8h – 20h		

	Association	Nombre		Lie	J
Territoire PDSa	des médecins effecteurs	d'effecteurs MG	Horaires	Ambulatoire MMG Cabinet	Ets santé
N° 15 Saint Gély du Fesc	Médecins généralistes	1	Tous les jours du lundi au vendredi 20h – 24h	Cabinet	
		0	0h – 8 h		Services d'Urgences
		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet	_
		1	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	Cabinet	

N° 16	Médecins	0	Tous les jours du lundi		Services
Bédarieux-	généralistes		au vendredi		d'Urgences
Lamalou			20h – 24h		
+ 30'SMUR		0.33	Samedi-Dimanche et	Cabinet	
			Jours fériés		
			20h – 24h		
			Fusion avec les		
			territoires n°17 et n°18		
		0	Tous les jours du lundi		Services
			au vendredi		d'Urgences
			0h – 8 h		
		0.33	Samedi-Dimanche et	Cabinet	
			Jours fériés		
			0h – 08h		
			Fusion avec les		
			territoires n°17 et n°18		
		0.33	Samedi 12h – 20h	Cabinet	
			Fusion avec les		
			territoires n°17 et n°18		
		0.33	Dimanche et jours fériés	Cabinet	
			8h – 20h		
			Fusion avec les		
			territoires n°17 et n°18		

	A	A. I		Lieu	J
Territoire PDSa	Association des médecins effecteurs	Nombre d'effecteurs MG	Horaires	Ambulatoire MMG Cabinet	Ets santé
N° 17 Bousquet d'Or + 30'SMUR	Médecins généralistes	1	Tous les jours du lundi au vendredi 20h – 24h	Cabinet	
		0.33	Samedi-Dimanche et Jours fériés 20h – 24h Fusion avec les territoires n°16 et n°18	Cabinet	
		1	Tous les jours du lundi au vendredi 0h – 8 h	Cabinet	
		0.33	Samedi-Dimanche et Jours fériés 0h – 08h Fusion avec les territoires n°16 et n°18	Cabinet	
		0.33	Samedi 12h – 20h Fusion avec les territoires n°16 et n°18	Cabinet	
		0.33	Dimanche et jours fériés 8h – 20h Fusion avec les territoires n°16 et n°18	Cabinet	

N° 18 Hérépian/ généralistes Saint Gervais sur Mare + 30'SMUR	1	Tous les jours du lundi au vendredi 20h – 24h	Cabinet		
	0.33	Samedi-Dimanche et Jours fériés 20h – 24h Fusion avec les territoires n°16 et n°17	Cabinet		
		1	Tous les jours du lundi au vendredi 0h – 8 h	Cabinet	
	0.33	Samedi-Dimanche et Jours fériés 0h – 08h Fusion avec les territoires n°16 et n°17	Cabinet		
		0.33	Samedi 12h – 20h Fusion avec les territoires n°16 et n°17	Cabinet	
		0.33	Dimanche et jours fériés 8h – 20h Fusion avec les territoires n°16 et n°17	Cabinet	

	۸ : - 4:	Nisaska		Lie	u
Territoire PDSa	Association des médecins effecteurs	Nombre d'effecteurs MG	Horaires	Ambulatoire MMG Cabinet	Ets santé
N° 19 Jacou	Médecins généralistes	1	Tous les jours 20h – 24h	Cabinet	
		0	0h – 8 h		Services d'Urgences
		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet	
		1	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	Cabinet	
N° 20 Mauguio	Médecins généralistes	1	Tous les jours 20h – 24h	Cabinet	
		0	0h – 8 h		Services d'Urgences
		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet	
		1	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	Cabinet	
N° 21 Saint Martin	Médecins généralistes	1	Tous les jours 20h – 24h	Cabinet	
de Londres		1	0h – 8 h	Cabinet	
		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet	
		1	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	Cabinet	
N° 22 Saint Pons de	Médecins généralistes + COMERBI	1	Tous les jours 20h – 24h	Cabinet au sein du CH	
Thomières + 30'SMUR	Thomières	1	0h – 8 h	Cabinet au sein du CH	
		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet au sein du CH	
		1	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	Cabinet au sein du CH	
N° 23	Médooise	4	Tour los icurs	Cohinot	
La Grande-	Médecins généralistes	1	Tous les jours 20h – 24h	Cabinet	
Motte *	Motte *	0	0h – 8 h		Services d'Urgences
		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet	
		1	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	Cabinet	
VIo Jy	Módosina	1	Toug log iourg	Cabinet	
Bassan	N° 24 Médecins Bassan généralistes		Tous les jours 20h – 24h	Capillet	
		0	0h – 8 h		Services d'Urgences
		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet	
		1	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	Cabinet	93 / 155

				Lie	11
Territoire PDSa	Association des médecins effecteurs	Nombre d'effecteurs MG	Horaires	Ambulatoire MMG Cabinet	Ets santé
N° 25 Mèze	N° 25 Médecins Mèze généralistes	1	Tous les jours 20h – 24h	Cabinet	
		0	0h – 8 h		Services d'Urgences
		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet	
			Dimanche et jours fériés 8h – 20h	Cabinet	
	Γ				T
N° 26 Saint	Médecins généralistes	1	Tous les jours 20h – 24h	Cabinet	
Mathieu de		1	0h – 8 h	Cabinet	
Tréviers		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet	
		1	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	Cabinet	
N° 27 Vendargues	N° 27 Médecins Vendargues généralistes	1	Tous les jours 20h – 24h	Cabinet	
		0	0h – 8 h		Services d'Urgences
		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet	
		1	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	Cabinet	
110.00					T
N° 28 Olargues	Médecins généralistes	1	Tous les jours 20h – 24h	Cabinet	
+ 30'SMUR		1	0h – 8 h	Cabinet	
		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet	
		1	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	Cabinet	
NIO CO	NAC 1 .	Г		0.1.	T
N° 29 Grabels	Médecins généralistes	1	Tous les jours 20h – 24h	Cabinet	
		0	0h – 8 h		Services d'Urgences
		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet	
		1	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	Cabinet	
					1
N° 30 La Salvetat	Médecins généralistes	1	Tous les jours 20h – 24h	Cabinet	
sur Agout		1	0h – 8 h	Cabinet	
+ 30'SMUR		1	Samedi 12h – 20h	Cabinet	
		1	Dimanche et jours fériés 8h – 20h	Cabinet	

^{*} Une réflexion devra s'engager dans les meilleurs délais et en lien avec les acteurs locaux pour envisager une fusion hors période estivale à définir entre les territoires de l'Hérault n°23 la Grande Motte et n°12 Palavas ou en interdépartemental entre le territoire de l'Hérault n°23 la Grande Motte et le territoire du Gard n°12 Terres de Camargue.

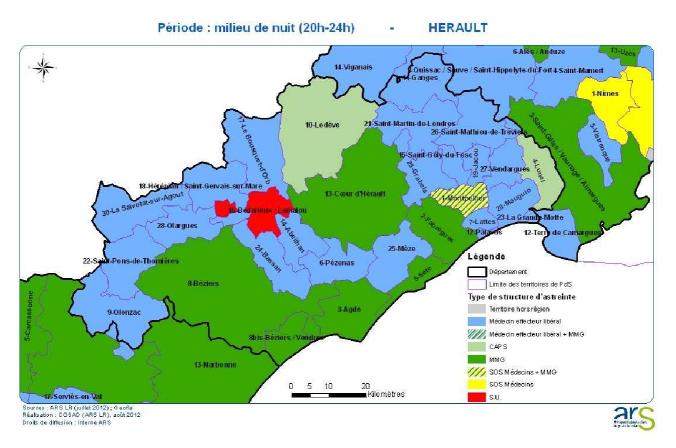
Spécificités territoriales départementales :

- 1) Afin de tenir compte de l'afflux des populations touristiques, un territoire supplémentaire à Vendres (**territoire n°8 bis**) est opérationnel pendant toutes les périodes des vacances scolaires.
- 2) 2 territoires ont une effection doublée pendant la période estivale du 1er juillet au 31 août :
- territoire n°3 : Agde
- territoire n°5 : Sète
- 3) Le **territoire** n°1 (**Montpellier**) dispose de 3 lignes de gardes tous les jours de 20h à 24h ainsi que les week-ends et les jours fériés dont 2 à SOS Médecins et une à la MMG.
- 4) Le **territoire n°8 (Béziers)** dispose de deux lignes d'astreintes les week-ends et les jours fériés dont une pour les visites.
- 5) Les territoires n°16 (Bédarieux/Lamalou) n°17 (Bousquet d'Orb) et n°18 (Hérépian/ Saint Gervais su Mare) fusionnent les week-ends et les jours fériés.

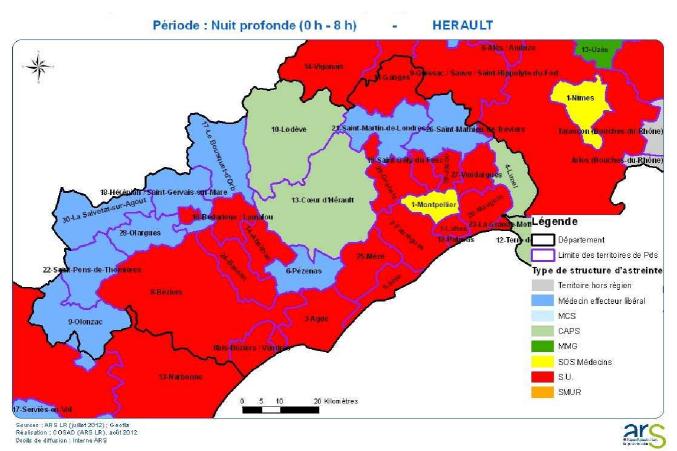
Cartographie des effections par territoires et par tranches horaires de PDSa

- De 20h à 24 heures
- De 0h à 8 heures
- Et Samedi de 12h à 20 heures. Dimanche et jours fériés de 8h à 20 heures.

Territoires de PDSa par type de structures ou de dispositifs d'astreinte, en 2012

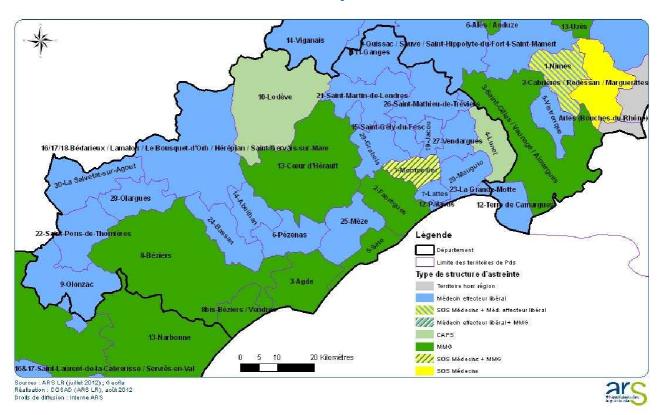


Territoires de PDSa par type de structures ou de dispositifs d'astreinte, en 2012



Territoires de PDSa par type de structures ou de dispositifs d'astreinte, en 2012

Période : Samedi 12h à 20h – Week-end et jours fériés de 8h à 20h HERAULT



4) Annexes:

I – Tableau de la liste des communes par territoire de PDSa

Territoires	Communes
N°1	Castelnau le Lez
	Juvignac
MONTPELLIER	Montpellier
	Saint georges d'Orques
	Cournonsec
	Cournonterral
	Fabrègues
	Lavérune
N°2	Mireval
FABREGUES	Murviel-lès-Montpellier
- 7 (B) (B) (B)	Pignan
	Saint Jean de Védas
	Saussan
	Vic-la-Gardiole
	Villeneuve-lès-Maguelone
	Agde
	Bessan
N°3	Florensac
AGDE	Marseillan
AGDE	Pinet
	Pomerols
	Vias
	Boisseron
	Lunel
	Lunel-Viel
	Marsillargues
	Saint-Christol
N°4	Saint-Just
LUNEL	Saint-Nazaire-de-Pézan
LONEL	Saint-Sériès
	Saturargues
	Saussines
	Valergues
	Vérargues
	Villetelle
	Balaruc-les-Bains
NICE	Balaruc-le-Vieux
N°5 SETE	Frontignan
SEIE	La Peyrade
	Sète

Territoires	Communes
N°6 PEZENAS	Alignan-du-Vent Aumes Castelnau-de-Guers Lézignan-la-Cèbe Montagnac Nézignan-l'Evêque Nizas Pézenas Tourbes Valros
N°7	Lattes Boirargues
LATTES	Maurin Pérols
N°8 BEZIERS	Assignan Babeau-Bouldoux Berlou Béziers Boujan-sur-Libron Causses et Veyran Capestang Cazedarnes Cazouls-lès-Béziers Cébazan Cers Cessenon-sur-Orb Colombiers Comeilhan Creissan Cruzy Ferrières-Poussarou Lespignan Lignan sur Orb Maraussan Maureilhan Montblanc Montady Montels Montouliers Murviel-lès-Béziers Nissan-lez-Enserune Pailhès Pardailhan Pierrerue Poilhes Portiragnes Prades-sur-Vernazobre Puisserguier Quarante Roquebrun

	Saint-Chinian Saint-Jean-de-Minervois Saint-Nazaire-de-Ladarez Saint-Thibéry Sauvian Sérignan Thézan-lès-Béziers Valras-Plage
N°8 bis BEZIERS-VENDRES (secteur saisonnier vacances scolaires)	Valras-Plage Vendres Villeneuve-lès-Béziers Villespassans Cers Sauvian Sérignan Valras-Plage Vendres Villeneuve les Béziers
N°9 OLONZAC	Agel Aigne Aigues -Vives Azillanet Beaufort Cassagnoles Causses et Veyran Cesseras Félines-Minervois Ferrals-les-Montagnes La Caunette La Livinière Minerve Olonzac Oupia Siran Communes de l'Aude: Homps Pépieux Tourouzelle
N°10 LODEVE	Fozières La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries Lauroux Lavalette Le Bosc Le Caylar Le Cros Le Puech Les Plans Les Rives Lodève Octon Olmet-et-Villecun Pégairolles-de-l'Escalette

	Poujols Saint Jean de la Blaquière Saint-Etienne-de-Gourgas Saint-Félix-de-l'Héras Saint-Maurice-Navacelles Saint-Michel Saint-Pierre-de-la-Fage Saint-Privat Sorbs Soubès Soubès Soumont Usclas-du-Bosc Agonès
N°11 GANGES	Brissac Cazilhac Ferrières les Verreries Ganges Gorniès Laroque Montoulieu Moulès-et-Baucels Saint-André-de-Buèges Saint Bauzille de Putois Communes du Gard: Saint Julien de la Nef Saint Laurent le Minier Saint Roman de Codières Sumène
N°12 PALAVAS	Camon
N°13 CŒUR-D'HERAULT	Palavas-les-Flots Adissan Aniane Arboras Aspiran Aumelas Bélarga Brignac Cabrières Canet Campagnan Cazouls-d'Hérault Celles Ceyras Clermont-l'Hérault Fontès Gignac Jonquières La Boissière Lacoste Lagamas Le Pouget Liausson

	1
	Lieuran-Cabrières
	Mérifons
	Montpeyroux
	Mourèze
	Nébian
	Paulhan
	Péret
	Plaissan
	Popian
	Pouzols
	Puéchabon
	Puilacher
	Saint-André-de-Sangonis
	Saint-Bauzille-de-la-Sylve
	Saint-Félix-de-Lodez
	Saint-Guilhem-le-Désert
	Saint-Guiraud
	Saint-Jean-de-Fos
	Saint-Pargoire
	Saint-Pons-de-Mauchiens
	Saint-Saturnin-de-Lucian
	Salasc
	Tressan
	Usclas-d'Hérault
	Valmascle
	Vendémian
	Villeneuvette
N°14	Abeilhan
ABEILHAN	Caux
	Fos
	Fos Gabian
	Gabian
	Gabian Margon
	Gabian Margon Montesquieu
	Gabian Margon Montesquieu Neffiès
	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles
	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles Roujan
	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles Roujan Vailhan
N°15	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles Roujan Vailhan Les Matelles
N°15	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles Roujan Vailhan Les Matelles Montferrier-sur-Lez
N°15 SAINT-GELY-DU-FESC	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles Roujan Vailhan Les Matelles Montferrier-sur-Lez Saint-Clément-de-Rivière
	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles Roujan Vailhan Les Matelles Montferrier-sur-Lez Saint-Clément-de-Rivière Saint-Gély-du-Fesc
	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles Roujan Vailhan Les Matelles Montferrier-sur-Lez Saint-Clément-de-Rivière Saint-Gély-du-Fesc Bédarieux
	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles Roujan Vailhan Les Matelles Montferrier-sur-Lez Saint-Clément-de-Rivière Saint-Gély-du-Fesc Bédarieux Carlencas-et-Levas
	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles Roujan Vailhan Les Matelles Montferrier-sur-Lez Saint-Clément-de-Rivière Saint-Gély-du-Fesc Bédarieux Carlencas-et-Levas Caussiniojouls
SAINT-GELY-DU-FESC	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles Roujan Vailhan Les Matelles Montferrier-sur-Lez Saint-Clément-de-Rivière Saint-Gély-du-Fesc Bédarieux Carlencas-et-Levas Caussiniojouls Combes
SAINT-GELY-DU-FESC N°16	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles Roujan Vailhan Les Matelles Montferrier-sur-Lez Saint-Clément-de-Rivière Saint-Gély-du-Fesc Bédarieux Carlencas-et-Levas Caussiniojouls Combes Faugères
SAINT-GELY-DU-FESC N°16 BEDARIEUX/LAMALOU-LES-	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles Roujan Vailhan Les Matelles Montferrier-sur-Lez Saint-Clément-de-Rivière Saint-Gély-du-Fesc Bédarieux Carlencas-et-Levas Caussiniojouls Combes Faugères Lamalou-les-Bains
SAINT-GELY-DU-FESC N°16	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles Roujan Vailhan Les Matelles Montferrier-sur-Lez Saint-Clément-de-Rivière Saint-Gély-du-Fesc Bédarieux Carlencas-et-Levas Caussiniojouls Combes Faugères Lamalou-les-Bains Le Poujol-sur-Orb
SAINT-GELY-DU-FESC N°16 BEDARIEUX/LAMALOU-LES-	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles Roujan Vailhan Les Matelles Montferrier-sur-Lez Saint-Clément-de-Rivière Saint-Gély-du-Fesc Bédarieux Carlencas-et-Levas Caussiniojouls Combes Faugères Lamalou-les-Bains Le Poujol-sur-Orb Pézènes-les-Mines
SAINT-GELY-DU-FESC N°16 BEDARIEUX/LAMALOU-LES-	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles Roujan Vailhan Les Matelles Montferrier-sur-Lez Saint-Clément-de-Rivière Saint-Gély-du-Fesc Bédarieux Carlencas-et-Levas Caussiniojouls Combes Faugères Lamalou-les-Bains Le Poujol-sur-Orb Pézènes-les-Mines Roquessels
SAINT-GELY-DU-FESC N°16 BEDARIEUX/LAMALOU-LES-	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles Roujan Vailhan Les Matelles Montferrier-sur-Lez Saint-Clément-de-Rivière Saint-Gély-du-Fesc Bédarieux Carlencas-et-Levas Caussiniojouls Combes Faugères Lamalou-les-Bains Le Poujol-sur-Orb Pézènes-les-Mines Roquessels Saint-Etienne-Estréchoux
SAINT-GELY-DU-FESC N°16 BEDARIEUX/LAMALOU-LES-	Gabian Margon Montesquieu Neffiès Pouzolles Roujan Vailhan Les Matelles Montferrier-sur-Lez Saint-Clément-de-Rivière Saint-Gély-du-Fesc Bédarieux Carlencas-et-Levas Caussiniojouls Combes Faugères Lamalou-les-Bains Le Poujol-sur-Orb Pézènes-les-Mines Roquessels